



OPERATION GEORGIE 2017 : 15000 € à financer !

(don non déductible des impôts)

Cagnotte : voyages thérapeutiques non pris en charge :

Marc est un jeune adulte de 17 ans, atteint d'une maladie orpheline, le syndrome de Nétherton.

Sa maladie ne lui laisse aucun répit. A la demande de son médecin, son traitement par les phages (non pratiqué en France) doit être poursuivi en GEORGIE. Plusieurs séjours à l'institut ELIAVA à Tbilissi sont programmés. Nous devons réunir 15 000 €.

Ce pays se trouve hors Communauté Européenne : aucune aide ne nous sera apportée : l'ensemble des frais sera à la charge de sa famille.

Les fonds supplémentaires récoltés serviront à régler toutes les autres factures liées aux soins de Marc et non pris en charge par la Sécurité Sociale (cures thermales et crèmes hydratantes notamment).

Vous avez également la possibilité d'envoyer vos dons par chèque à l'ordre de « Association Le Petit Marc » directement à notre siège social.

✂ -----

Je soussigné(e) M./Mme (nom, prénom)..... vous envoi un don
(non déductible des impôts) de..... euros afin de participer à l'**opération
GEORGIE 2017** organisée par l'association « Le Petit Marc ».

A retourner à l'adresse de notre siège social

Fait à, le

Association « Le Petit Marc »
chez Mme Marie-Thérèse BLANCHET
68 rue de la Médecinerie
45770 SARAN